

A

**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le jeudi **20 décembre 2018 à 20h00'** à la Maison Communale, Place Communale, 6 à Anhée.
L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – deuxième – troisième convocation.

En séance publique :

Code de la Démocratie Locale et de
la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

- 1° Conseil communal : report de l'installation d'un Conseiller communal élu – motif légitime d'absence : décisions
- 2° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 3° Arrêtés de police : ratification
- 4° Règlement complémentaire sur la circulation routière à Anhée (section de Maredret), rue des Laidmonts : décisions
- 5° Règlement complémentaire sur le stationnement à Anhée (section de Salet), rue des Bruyères : décisions
- 6° Règlement complémentaire sur le stationnement Chaussée de Namur (N92) à Anhée (section Rouillon) : décisions
- 7° Déclarations facultatives individuelles d'apparentement
- 8° Désignation des délégués communaux au sein des intercommunales, Asbl, Commissions et Comités locaux : décisions
- 9° Centimes additionnels au précompte immobilier-exercices 2019 à 2024 : décisions
- 10° Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques-exercice 2019 à 2024 : décisions
- 11° Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune en 2018
- 12° Noces d'or, de diamant, de brillant et de platine et célébration des centenaires-fixation des montants attribués et des modalités d'exécution : décisions
- 13° Réunion publique, annuelle, conjointe du Conseil communal et du Conseil du CPAS-synthèse : information
- 14° CPAS : budget 2019 : approbation
- 15° Quote-part communale 2019-zone de police « Haute-Meuse » : décisions
- 16° Quote-part communale 2019-zone de secours « DINAPHI » : décisions
- 17° Subsidés communaux pour 2019 : décisions
- 18° Travaux extraordinaires 2019 : décisions
- 19° Budget communal 2019 : décisions
- 20° Mise à disposition sous bail emphytéotique d'une propriété sise à Annevoie, rue de l'Eglise : décisions
- 21° Travaux maintenance bâtiments communaux 2019 : marché public de fournitures : décisions
- 22° Travaux maintenance accessoires de voirie 2019 : marché public de fournitures : décisions
- 23° Acquisition de matériel de signalisation 2019 : marché public de fournitures : décisions
- 24° Ecole de Bioul : aménagement du 2ème étage en le transformant en réfectoire, création de deux escaliers menant au grenier-marché public de travaux : décisions
- 25° Programme Communal de Développement Rural : création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française-démolition des

bâtiments et assainissement du site – marché public de travaux :
décisions

A huis clos :

26° Personnel communal : allocations pour fonctions supérieures :
décisions

27° Personnel enseignant : démission-acceptation : décisions

28° Personnel enseignant : mise en disponibilité pour cause de
maladie : décisions

29° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification

Par le Collège,

La Directrice générale,
Françoise Septon.



Le Bourgmestre,
Luc Piette

